



Cahier des Charges

Cahier des charges pour une certification combinée
 du Centre CEA de Paris-Saclay :
 ISO 9001: 2015 pour les unités de soutien du Centre,
 ISO 14001: 2015 pour l'ensemble du Centre et
 ISO 50001 : 2018 pour un périmètre de bâtiments du Centre

		 Signature numérique de NINOT Laetitia Date : 2025.01.02 15:03:57 +01'00' L.NINOT CEA/P-SAC/CQSE/RQC	 Signature numérique de NDAW Thieyacine Date : 2025.01.08 09:40:57 +01'00' T.NDAW CEA/P-SAC/DSST	 Signature numérique de Decombe Date : 2025.01.06 10:38:36 +01'00' F.DECOMBE CEA/P-SAC/DSST	 Signature numérique de MACHETTO Date : 2025.01.02 15:11:00 +01'00' J.MACHETTO CEA/P-SAC/CME	Par intérim, Eric GADET Directeur adjoint du CEA Paris-Saclay M. BARBELIN CEA/P-SAC/DIR
Novembre 2024	A					
Date	Indice	Rédacteur	Vérificateur	Emetteur		
Référence		DIR/P-SAC/CQSE/2024/434				



1 Contexte et objet

1.1 Évolution récente du Centre

Le Centre CEA Paris-Saclay a été créé le 1^{er} février 2017 en regroupant les directions et les supports des centres CEA de Fontenay-Aux-Roses (FAR) et de Saclay (SAC). L'objectif est d'optimiser le fonctionnement de l'ensemble en créant une capacité de décision unique et en mettant en place un fonctionnement homogène permettant des mutualisations de moyens et la valorisation des meilleures pratiques. La plupart des unités sont mutualisées sur les 2 sites hormis quelques fonctions de sécurité.

Il faut noter pour une bonne compréhension de ce document que l'ensemble des unités du Centre est désigné par CEA/Paris-Saclay alors que la direction du Centre qui n'inclut que les unités de supports est désignée par CEA/P-SAC.

1.2 Rôle et missions du Centre

La direction du Centre CEA Paris-Saclay est hiérarchiquement rattachée à la Direction générale du CEA.

Le Centre accueille des unités de l'ensemble des directions fonctionnelles et opérationnelles. Ces unités sont désignées par l'expression « unités implantées ». L'ensemble de ces unités représentent environ 8500 personnes (salariés, collaborateurs, sous-traitants) réparties dans environ 200 bâtiments constituant 130 installations.

La direction du CEA Paris-Saclay n'a aucun lien hiérarchique avec les unités implantées, mais a pour mission la fourniture du soutien logistique, technique, administratif et de sécurité à l'ensemble de ces unités. Seules les unités de soutien constituées pour accomplir cette mission et regroupées sous le sigle de CEA/P-SAC, sont sous l'autorité hiérarchique de la direction du Centre. Sur ce périmètre la direction de Centre met en œuvre un système de management QSE.

Le directeur du Centre de Paris-Saclay a la responsabilité juridique d'employeur de l'ensemble des personnels CEA des unités implantées ou rattachées administrativement et d'exploitant de l'ensemble des installations des unités implantées.

En tant qu'exploitant, Il est responsable de l'impact environnemental de l'ensemble des installations des unités CEA implantées sur chaque site. Le périmètre géographique constituant le Centre de Paris-Saclay et, de ce fait, inclus dans cette responsabilité environnementale, regroupe différents sites, notamment le site de Saclay proprement dit, l'Orme des Merisiers à St Aubin, Nano-Innov à Palaiseau, FAR à Fontenay-Aux-Roses, le Génomole d'Évry ainsi que quelques sites secondaires administrativement rattachés mais éloignés (voir le §2 sur les périmètres de certification). Sur ce périmètre la direction de Centre met en œuvre un système de management environnemental.

Le management de l'énergie constitue un point particulier du système de management qui s'intègre dans le même périmètre que le management environnemental. En tant qu'employeur, le directeur doit assurer la fourniture d'énergie (chauffage, électricité) à l'ensemble des salariés et bâtiments du Centre. Pour cela il dispose d'installations de production et de distribution qui sont exploitées sous sa responsabilité hiérarchique par CEA/PSAC. En tant qu'exploitant, il doit maîtriser les consommations des installations implantées.



1.3 Historique des certifications

Il faut noter que bien que les certifications soient conjointes, elles portent nécessairement sur des périmètres différents : CEA/P-SAC pour l'ISO 9001 et l'ensemble du Centre Paris-Saclay pour l'ISO 14001. Le périmètre de la certification ISO 50001 est un sous-périmètre de l'ISO 14001 explicité plus bas.

Le site CEA de Saclay a mis en place une démarche qualité et environnementale sur l'ensemble de son périmètre de responsabilité qui a abouti à une certification conjointe ISO 9001 et ISO 14001 depuis 2004.

Le site de Fontenay-aux-Roses (FAR) a mis en place une démarche qualité certifiée ISO 9001 depuis 2010 et une démarche de management environnemental restreinte aux installations gérées par le support du Centre, certifiée ISO 14001 depuis 2014.

En 2018, lors du second audit de surveillance, la certification du site de Saclay a été étendue au nouveau Centre de Paris-Saclay en conservant sans l'étendre le domaine certifié :

- ISO 9001 : intégration de tous les supports du site de FAR,
- ISO 14001 : intégration des installations gérées par CEA/P-SAC.

Ce périmètre a été conservé depuis.

En 2015 une démarche de management de l'énergie a été mise en place sur le site de Saclay. Elle a été certifiée ISO 50001 en 2016 sur un petit périmètre de bâtiments représentatifs. En 2018, elle a été étendue à quelques bâtiments du site de Saclay et à quelques bâtiments du site de Fontenay-Aux-Roses. Le centre a basculé en 2020 sur la version 2018 de cette norme.

L'objet de ce cahier des charges est de décrire le besoin pour le renouvellement conjoint des 3 certifications ISO 9001, ISO 14001 et ISO 50001, sur le Centre CEA de Paris-Saclay, selon leur périmètre défini respectif.

2 Périmètres des certifications

2.1 ISO 9001

Pour l'ISO 9001, le périmètre présenté à la certification est l'ensemble des activités de soutien du Centre porté par la direction du Centre (CEA/P-SAC), défini selon l'organigramme et la cartographie de processus présentés ci- après.

Cela concerne un effectif d'environ 800 salariés du CEA et environ autant de collaborateurs d'entreprises extérieures sous-traitantes.

La cartographie présentée comprend 14 processus à ce jour (15 à venir en 2025). Chaque processus a une portée globale Paris-Saclay, avec parfois des modalités locales.

Renouvellement 2025 : Intégration d'un nouveau processus : Service de Dosimétrie Passive - Le Vésinet



Cahier des charges pour une certification combinée du Centre CEA de Paris-Saclay : ISO 9001: 2015, ISO 14001: 2015 et ISO 50001 : 2018

DIR/P-SAC/CQSE/2024/434/A

Page 4/10

Cellule de Contrôle de la Sécurité des INB et des Matières Nucléaires (CCSIMN)

Cellule Qualité Sécurité Environnement (CQSE)

Ingénieur Sécurité d'Établissement (ISE)



DIRECTION DU CEA PARIS-SACLAY

Directeur
Directeur Adjoint
Directeur délégué à la sécurité et à la sûreté nucléaire
 Adjoint au Directeur, chargé du développement patrimonial du centre et des relations extérieures pour les projets d'aménagement

Assistantes

- Chargé de mission environnement
- Chargé de mission coordination de la gestion de crise
- Chargée de mission affaires générales
- Juristes

Département de Sécurité Protection Santé (DSPS)

Chef de Département

Service de Protection contre les Rayonnements et de surveillance de l'Environnement (SPRE)

Laboratoire de Biologie Médicale (LBM)

SAC	FAR
Formation Locale de Sécurité (FLS)	Formation Locale de Sécurité (FLS)
Service des Accès et Accueil pour Saclay (SAAS)	Unité d'Accueil International (UAI)
Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST)	Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST)

Unité de Communication pour l'établissement de Saclay (UC SAC)

Responsable

Unité de Communication et des relations publiques (UCRP FAR)

Responsable

Service de Dosimétrie Passive (SDP)

Chief de Service

Service d'Appui à la Recherche et à l'Information Scientifique (SARIS)

Chieffe de Service Adjoint

Service de Contrôle de Gestion (SCG)

Chieffe de Service Adjointe

<p>Groupes Pilotage Budgétaire et Contrôle de Gestion (GPB)</p>
<p>Groupes Gestion Achats-Ventes et Production Administrative (GAPA)</p>

Service des Marchés et des Achats (SMA)

Chieffe de Service Adjointe

<p>Bureau Equipements Scientifiques, Projets Industriels, Informatique (BEPII)</p>
<p>Bureau Logistique, Mécanique, Travaux (BLMT)</p>
<p>Bureau Assainissement Démantèlement Nucléaire (BADN)</p>

Département du Personnel et des Relations Sociales (DPRS)

Chieffe de Département et Coordinatrice pour la prévention des RPS du CEA Paris-Saclay Adjointe

<p>Bureau Formation (BF)</p>
<p>Bureau Gestion Ressources Humaines (BGRH)</p>
<p>Bureau Emploi (BE)</p>
<p>Assistants Sociales (AS)</p>

Département de Soutien Scientifique et Technique (DSST)

Chief de Département Adjoint

<p>Cellule Assistance Qualité-Sécurité (CAQS)</p>
<p>Service Logistique, Exploitation et Maintenance (SLEM)</p>
<p>Service Patrimoine et Ingénierie de la Construction (SPIC)</p>



Cahier des charges pour une certification combinée du Centre CEA de Paris-Saclay :
 ISO 9001: 2015,
 ISO 14001: 2015 et ISO 50001 : 2018

DIR/P-SAC/CQSE/2024/434/A

Page 5/10

CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS du CEA/Paris-Saclay

Processus de pilotage

P Pilotage et management des activités, des ressources et des performances
 P1 Management de la qualité P2 Management de l'environnement P3 Management de l'énergie

Processus de réalisation

RT Soutien technique

RT1 Réaliser les projets et travaux
RT2 Assurer la maintenance, la logistique et les services
RT4 Gérer l'information scientifique et technique et les archives du Centre

RS Soutien Sûreté, Sécurité, Santé, Environnement

RS1 Contrôler la maîtrise de la sûreté des installations
RS2 Contrôler la conformité des installations et prévenir les risques professionnels
RS3 Assurer la sécurité des personnes et des biens
RS4 Assurer la radioprotection des travailleurs et des installations
RS5 Prévenir et surveiller la santé au travail
RS6 Maintenir en condition opérationnelle le dispositif de gestion des interventions pluri-acteurs et des situations de crise
RS7 Surveiller l'impact environnemental du Centre
RS8 Gérer l'accueil sur le Centre

RA Soutien administratif

RA1 Fournir et garantir les prestations d'achat
RA2 Assurer la mise en œuvre des formations
RA3 Réaliser les recrutements de CEA/P-SAC

Exigences des clients

satisfaction des clients et des parties intéressées

	Cahier des charges pour une certification combinée du Centre CEA de Paris-Saclay : ISO 9001: 2015, ISO 14001: 2015 et ISO 50001 : 2018	DIR/P-SAC/CQSE/2024/434/A
		Page 6/10

2.2 ISO 14001

Pour l'ISO 14001, le périmètre soumis à la certification est l'ensemble des installations CEA implantées sur le périmètre géographique suivant :

- Site de Saclay hors installations de la Direction des Énergies (DES)
- Site de l'Orme des merisiers (environ 1 km au sud-est)
- Site de Nano-Innov (environ 4 km à l'est)
- Site de Fontenay-aux-Roses (environ 15 km au nord)
- Site d'Evry (environ 25 km au sud-est)

Les installations du Centre sont regroupées en unités qui ont une cohérence technique, géographique et environnementale de la façon suivante pour le périmètre proposé à la certification :

- 31 lots d'ICPE dont 3 à FAR (22 activités soumises à déclarations ; 1 activité soumise à enregistrement ; 14 activités soumises à autorisation) portant sur 17 rubriques différentes. Les 28 lots du site de Saclay sont soumis à un arrêté préfectoral du 25/09/2009 et à un arrêté préfectoral complémentaire du 24/11/2011,
- 40 lots soumis au code de la santé publique (CSP) pour la gestion de sources de rayonnements ionisants : sources radioactives, accélérateurs et générateurs X,
4 de ces lots sont soumis conjointement aux 2 réglementations,
- 31 installations tertiaires (bureaux, mais parfois serveurs ou climatisation),
- des installations technologiques (ateliers, laboratoires dont plusieurs L2 et L3 pour la sécurité biologique, hall d'essais, animaleries, ...),
- des installations classées ERP (Etablissement Recevant du Public).

Exclusions :

- **Cas particulier de la Direction des Énergies (DES)** : cette direction en partie implantée sur le Centre de Paris-Saclay possède une certification globale ISO 9001 et ISO 14001. Cette direction exploite sur l'ensemble du Centre de Paris-Saclay 26 installations dont les 9 INB, 13 ICPE (ou ICPE + CSP) et 4 installations soumises au CSP. Ces installations étant déjà incluses dans le certificat de la DES, sont exclues du périmètre de la certification du Centre.
- **SDP (Service de Dosimétrie Passive)** du Vésinet.

Renouvellement 2025 : L'institut Jacob en partie hébergé sur le site de Fontenay-aux-Roses et l'autre partie sur le site d'Evry est intégré dans le périmètre ISO 14001 dans le cadre du renouvellement de la certification 2025.

	Cahier des charges pour une certification combinée du Centre CEA de Paris-Saclay : ISO 9001: 2015, ISO 14001: 2015 et ISO 50001 : 2018	DIR/P-SAC/CQSE/2024/434/A
		Page 7/10

2.3 ISO 50001

Pour l'ISO 50001, le périmètre soumis à la certification est un sous-ensemble des installations soumises à la certification ISO 14001.

Il s'agit d'une démarche progressive : le périmètre est susceptible de s'étendre modérément sur la période considérée. En 2022, le périmètre comportait 18 bâtiments.

Pour 2025, le périmètre comporte 23 bâtiments représentatifs du patrimoine historique du Centre, des supports techniques et des constructions récentes :

- numéros 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532 groupe de bâtiments interdépendants dit bat H abritant des unités diverses avec des activités tertiaires, des laboratoires de chimie et de biologie, des lasers et des accélérateurs
- numéro 523 : bâtiment dit « de la direction du Centre »
- numéro 478 : bâtiment des unités de soutien technique
- numéro 482 : bâtiment abritant des unités fonctionnelles du CEA
- numéro 455, 453 et 460 : bâtiments du département des matières nucléaires de la DES
- numéro 714 dit « ICE » exploité par la DRF, mis en service en 2018
- numéro 125 dit « NanoChem » (plusieurs étapes de rénovation réalisées, en cours ou en phase études)
- numéro 141 (bâtiment rénové)
- numéro 451 (bâtiment rénové)
- numéro 03 de FAR, R1 (bât 521)* et R2 (bât 143)* de SAC (restaurant d'entreprise)
- numéro 474N, 133 et 525 : bâtiments de la DSI*

* **Renouvellement 2025** : extension par rapport à l'audit de surveillance de 2024.

Le périmètre inclut également les installations de production et de distribution de chauffage.

Les usages retenus excluront les consommations électriques liées aux activités scientifiques.

Chaque bâtiment objet d'une rénovation dans le cadre du plan d'amélioration de la performance énergétique du CEA Paris Saclay, entrera dans le périmètre du système de management de l'énergie.

3 Description de la prestation

Il s'agit de réaliser les audits d'un cycle de certification de façon conjointe sur :

- le système de management de CEA/P-SAC selon les référentiels ISO 9001 et ISO14001 pour les activités de la cartographie de processus jointe ci-dessus,
- le système de management environnemental du Centre selon le référentiel ISO14001 pour les activités du périmètre ISO14001 décrit ci-dessus,
- le système de management de l'énergie pour le périmètre ISO 50001 décrit ci-dessus.

Cela comprend donc l'audit de renouvellement prévu en juin 2025 et les 2 audits de surveillance prévus respectivement en 2026 et 2027.

Pour chacun de ces 3 audits les livrables attendus sont :

- un plan d'audit fourni au plus tard deux mois avant le premier entretien d'audit. Ce plan devra être validé par le directeur du CEA Paris-Saclay,

	Cahier des charges pour une certification combinée du Centre CEA de Paris-Saclay : ISO 9001: 2015, ISO 14001: 2015 et ISO 50001 : 2018	DIR/P-SAC/CQSE/2024/434/A
		Page 8/10

- une restitution orale de l'audit, dite « à chaud », le dernier jour,
- un rapport d'audit comprenant une synthèse sur chacun des 3 périmètres,
- trois certificats, sous réserve de l'accord du comité de certification, et dont les libellés seront discutés lors des réunions préparatoires sur la base des libellés proposés au §5.

4 Conditions de réalisation

4.1 Compétence des auditeurs

Les auditeurs intervenants devront être formés à la réalisation d'audit et aux normes du périmètre demandé. Ils devront pratiquer depuis au moins cinq ans des audits sur les référentiels demandés, et des audits dans des organismes complexes (multi-activités).

4.2 Lieu de réalisation

Les audits auront lieu sur le Centre de Paris-Saclay. Les entretiens concernant la direction auront lieu sur le site de Saclay. Les entretiens concernant le pilotage et le fonctionnement des processus ainsi que la maîtrise opérationnelle des installations auront lieu sur les différents sites selon le besoin (Saclay, Orme des Merisiers, Nano-Innov, Fontenay-aux-Roses, Evry et Le Vésinet).

Une réunion de préparation avec le prestataire retenu donnera lieu à une présentation du Centre de Paris-Saclay avec la possibilité d'une visite rapide du site de Saclay.

La nécessité d'accéder aux sites entraîne l'acceptation par les auditeurs des règles de sécurité dont, en particulier, les formalités administratives d'accès au Centre de Paris-Saclay (nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse personnelle, numéro de sécurité sociale, leur fonction, ainsi que le numéro de Siret et l'adresse de leur l'entreprise).

4.3 Date de réalisation

La certification actuelle est valide jusqu'au 11 juillet 2025. L'audit de renouvellement devra nécessairement se dérouler entre les semaines 23 et 24 de 2025 afin de nous donner une marge de 1 mois en cas de détection de non-conformités à traiter.

Les audits de surveillance 1 et 2 auront lieu la première semaine de juin des années 2026 et 2027. En aucun cas une date d'audit ne pourra être proposée au mois de mai au cours duquel la disponibilité des équipes du CEA Paris-Saclay n'est pas optimale. La date devra être proposée au responsable qualité du Centre et discutée suffisamment tôt pour nous garantir d'éviter certains jours « pièges » du calendrier CEA (inspections par exemple).

	Cahier des charges pour une certification combinée du Centre CEA de Paris-Saclay : ISO 9001: 2015, ISO 14001: 2015 et ISO 50001 : 2018	DIR/P-SAC/CQSE/2024/434/A
		Page 9/10

4.4 Accompagnement lors de l'audit

Afin de faciliter l'audit et notamment la vérification de l'application effective des dispositions du système de management, l'auditeur sera assisté, durant la durée de l'audit, par un représentant du CEA plus au fait du fonctionnement de l'entreprise et de ses pratiques.

4.5 Conditions d'acceptation de la prestation

La prestation des auditeurs est considérée comme pleinement accomplie lorsque :

- les entretiens d'audit se sont déroulés,
- une restitution « à chaud » a été présentée à l'ensemble des audités,
- un rapport d'audit global a été remis,
- en cas de non conformités, les auditeurs ont émis dans un délai acceptable un avis sur les actions curatives et correctives proposées dans un délai compatible avec un renouvellement de la certification le 11/07/2025,
- une recommandation relative à la décision de délivrer ou non la certification a été transmise au CEA

4.6 Impartialité / confidentialité

Les auditeurs retenus s'engagent à exercer leur mission en toute indépendance, impartialité et dans le respect des règles de déontologie ainsi qu'avertir d'un risque pouvant compromettre l'impartialité.

Les auditeurs s'engagent à respecter la confidentialité des documents ou informations dont ils auraient eu connaissance dans le cadre de l'audit, à ne pas les exploiter ou les diffuser.

4.7 Clause environnementale

La prestation est effectuée en prenant en compte une organisation et une optimisation des déplacements professionnels pendant l'exécution du marché (visioconférence, usage des transports en commun, covoiturage des collaborateurs dans la mesure du possible ...). L'utilisation de véhicules hybrides ou électriques, au gaz de pétrole liquéfié (GPL), au gaz naturel pour véhicules (GNV) ou encore à l'hydrogène (pratiques favorables à la réduction d'émission de gaz à effet de serre, en particulier le CO²) peut être proposée.

	Cahier des charges pour une certification combinée du Centre CEA de Paris-Saclay : ISO 9001: 2015, ISO 14001: 2015 et ISO 50001 : 2018	DIR/P-SAC/CQSE/2024/434/A
		Page 10/10

5 Libellé des certificats demandés

5.1 Pour l'ISO 9001

Attribué à l'ensemble des unités de soutien du Centre CEA de Paris-Saclay (CEA/P-SAC) pour les domaines d'activité suivants :

- Soutien administratif, technique et de sécurité assurés par les unités de supports du centre : Travaux, Maintenance, Activités de logistique, gestion des déchets conventionnels.
- Information scientifique et technique, radioprotection, surveillance de l'environnement.
- Gestion de crise, protection physique, lutte contre l'incendie et les risques industriels, secours aux victimes, accueil, surveillance médicale, contrôle de conformité.

5.2 Pour l'ISO 14001

Attribué au Centre CEA de Paris-Saclay dans sa globalité pour l'ensemble de ses activités de :

- Recherche fondamentale dans les domaines des sciences de la matière, du climat et du vivant,
- Recherche technologique,
- Enseignement,
- Soutien technique, administratif et de sécurité,
- Surveillance de l'environnement,
- Assainissement de sites anciens rattachés au centre de Paris-Saclay.

5.3 Pour l'ISO 50001

Attribué au Centre CEA de Paris-Saclay sur le périmètre défini pour l'ensemble de ses activités de Gestion de l'énergie.

- Opération de rénovation du patrimoine.